



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE GRENOBLE**

2, rue Joseph-Fourier
38000 – Grenoble
Tel. : 04 76 42 29 52

REAMENAGEMENT INTERIEUR DU TEMPLE DE GRENOBLE ET DE SES ANNEXES

Place Périnetti

PROGRAMME ET CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES PARTICULIERES POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Se sentir bien pour prier, chanter, écouter, voir.....

Table des matières

CONTEXTE.....	3
1. PRÉSENTATION DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE GRENOBLE.....	3
2. LE TEMPLE ACTUEL ET SES LIMITES	3
PROGRAMME GLOBAL.....	5
1- ENJEUX ET OBJECTIFS	5
1.1 ENJEUX.....	5
2.1 OBJECTIFS	6
2-PROGRAMME FONCTIONNEL.....	7
3- PROGRAMME TECHNIQUE.....	11
4-ENVELOPPE FINANCIERE.....	13
5-CALENDRIER DES TRAVAUX.....	13
CONTENU DE LA PRESTATION D'ARCHITECTE	14
1. TRANCHE FERME : FAISABILITE DES DIFFERENTES PARTIES DU PROGRAMME	14
2. TRANCHE CONDITIONELLE : MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLETE.....	15

CONTEXTE

1. PRÉSENTATION DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE GRENOBLE

L'Église protestante unie de Grenoble (EPUdG) est une association Loi 1905 rattachée à l'Union Nationale des Associations Culturelles de l'Église protestante unie de France (UNAC-EPUDF)

Son siège est situé : 2 rue Joseph Fourier 38000 GRENOBLE, où est installé un secrétariat administratif.

Elle est administrée par un Conseil Presbytéral (CP) élu par les membres de l'Association (15 membres + les 3 pasteurs actuellement en poste à Grenoble). Une Assemblée Générale annuelle décide des grands axes de la vie d'église et du budget.

L'EPUdG compte environ 1 100 foyers répertoriés, soit 2 350 personnes, dont 400 foyers cotisants.

Elle présente une vie culturelle et associative dynamique, avec de nombreux groupes et associations proches qui utilisent le temple, ses annexes ainsi que le local ' Chez Téo' situé en face du Temple.

2. LE TEMPLE ACTUEL ET SES LIMITES

La construction du temple date des années 1870-1871 et son architecture correspond à un cahier des charges défini à l'origine ainsi : 300 m² de surface / Capacité : 600 places/ Chaire à prêcher sculptée placée dans l'abside/ Sculpture sur pierre avec motifs sur colonnes, fleurons, balcons, imposte. Le Conseil municipal du 14 décembre 1866 a approuvé le projet de construction du temple et son budget global de 53 000 Francs (dont 5,6 % pour les ornements, 12 % pour les ameublements,). Tous ces éléments font donc partie de l'architecture intégrale du bâtiment et ne peuvent pas être modifiés sans l'accord du service patrimoine de la ville de Grenoble.

La configuration originelle n'a pas été modifiée si ce n'est la suppression d'un certain nombre de bancs réduisant la capacité à 200 places avec des tribunes limitées à 19 personnes chacune. Le positionnement des bancs de la partie centrale du temple fait que l'assistance est en disposition « bus », sans modularité possible

Les travaux d'accessibilité permettent aux personnes à mobilité réduite (PMR) d'être autonomes dans leur déplacement pour entrer et circuler dans le temple à la limite de l'estrade. Cette dernière présente donc un obstacle pour les PMR.

Un orgue construit peu après 1874 a été transformé puis reconstruit en 1926 pour être agrandi en 1972 et enfin restauré et reconstruit de nouveau en 2007 permettant ainsi d'interpréter des pièces de style baroque. Son emplacement sur tribune centrale ne peut pas être déplacé.

L'acoustique du temple se prête très bien à des concerts aussi bien avec orgue qu'avec tout type d'instruments et de voix. La qualité acoustique est variable. Elle est en lien avec le mobilier actuel (bancs en bois) ainsi que du nombre de personnes présentes. Cette qualité doit être préservée et possiblement améliorée par des revêtements (mur, sol, voûte) particuliers. En effet, le temple est utilisé comme lieu de concert assez fréquemment et l'EPUG souhaite préserver cette ouverture sur la cité.

L'éclairage principal du temple est indirect et il est équipé de 8 spots halogènes orientés vers les voûtes et très gourmands en énergie. Les lampes sont difficilement accessibles en cas de remplacement. Deux projecteurs halogènes éclairent la partie estrade. Les collatéraux reçoivent des expositions dont l'éclairage par leds tranche avec l'éclairage de la nef.

Le chauffage du temple est fourni par une chaudière murale à condensation gaz de 40 KW raccordée à une centrale d'air qui propulse l'air chaud par échangeur avec un circuit d'air fermé (entrée d'air dans le temple, sortie d'air dans le temple). Le système n'est pas performant : montée en chauffe lente et ventilation engendrant un bruit de fond très gênant pendant les concerts.

Les bancs actuels équipés de portes cantiques sont d'origine et peu maniables (longueur et poids). Ils peuvent recevoir de 5 à 6 personnes chacun et présentent une certaine fragilité.

Le tambour du temple est un espace réduit et peu accueillant ; il ne permet pas de s'attarder à la sortie des cultes et concerts. Il coupe visuellement la nef du parvis du temple, ne permettant aucune transparence entre ces deux espaces.

Par dérogation en raison de l'ancienneté du bâtiment, le sens d'ouverture des portes d'entrée se fait vers l'intérieur.

Les salles annexes ont été adaptées aux usages du moment il y a une vingtaine d'années et comprennent :

Côté entrée rue Hébert :

- sas d'accueil ;
- accès chœur du Temple ;
- salle rencontre : vestiaire concertistes, répétitions, accueils divers ; jauge 10 personnes
- locaux toilettes et poubelles ;
- Office : four, vaisselle avec une jauge de 2 personnes ;
- Salle Girard Clot : réunions, repas, cultes. Jauge de 60 à 90 personnes en fonction de l'usage (repas partagé ou conférence ou culte) ;

Côté accueil rue Fourier

- Secrétariat 1 : bureau secrétariat;
- Secrétariat 2 : bureau bénévoles;
- Diaconat : bureau des permanents;
- toilettes ;

- Salle de réunion 1er étage : jauge 6-8 personnes ;
- Espace reprographie et archives, derrière la salle Girard Clôt.

En février 2019 un local à proximité du temple (Chez Téo) a été acheté par l'UNAC-EPuDF pour en faire un lieu pour se poser, se rencontrer, débattre. Ce local complète l'espace autour du temple avec un espace central qui est la place Périnetti.

L'accès du public aux salles annexes du temple se fait par une entrée latérale à l'arrière du temple côté rue Hébert et la seule communication directe par l'intérieur du temple se fait à travers la sacristie dont la largeur des issues et les marches limitent les déplacements.

Après avoir attendu de nombreuses années, le toit du temple vient d'être refait entièrement par la ville de Grenoble. Les vitraux temporaires originels sont transparents et considérés comme temporaires.

PROGRAMME GLOBAL

1- ENJEUX ET OBJECTIFS

1.1 ENJEUX

Le projet de rénovation du Temple doit contribuer au projet de vie de l'Église protestante unie de Grenoble définie par son Texte d'Envoi et d'Orientation en 2017 (TEO) et l'orientation donnée par le Synode National de Toulon en 2024 "Vivre toute notre vie dans une perspective missionnaire". Il pourrait s'intituler : **«Le temple protestant de Grenoble: un espace moderne de culte, de culture, et de témoignage de l'Évangile, au cœur de la Cité »** .

Le temple est un lieu qui symbolise clairement la présence historique du protestantisme dans la Cité matérialisé par un patrimoine au cœur de la cité qui doit être valorisé et une communauté vivante dont la visibilité doit être renforcée. Il doit être porteur de l'identité de l'Église : La communauté doit se donner les moyens de donner des repères visibles de nos idées, de notre spiritualité, de notre liberté de parole, vitrine du protestantisme réformé, mais aussi de l'ouverture de son lieu de culte à des activités culturelles laïques.

La rénovation du Temple doit permettre une adaptation aux modes de vie actuels par l'amélioration du confort (assise, thermique, acoustique, visuel), aux nouvelles manières de célébrer ensemble (cultes sous différentes formes, en visio, usages technologies son, soirées louange, convivialité, accueil), .

La rénovation intérieure du temple doit rendre ce lieu accueillant, fonctionnel et adapté aux différents usages dont la fréquentation varie entre 30 et 300 personnes

Enfin, la rénovation du Temple doit aussi permettre une ouverture sur la Cité en facilitant des usages culturels multiples (concerts, expositions, représentations théâtrales, conférences, forums et débats, etc...)

Le temple est entouré de locaux de fonctionnels. Côté rue Fourier ils doivent rester un lieu pour, le secrétariat, le bureau du diaconat, une petite salle de réunion au premier étage. L'accueil du public doit se recentrer sur la rue Hébert pour faire un lien aisé avec le local Chez Teo (lieu de ressourcement spirituel, de rencontre, de débat et de pause). Il permet l'accès privilégié à la salle Girard-Clot (lieu de réunions pour de gros groupes de travail ou festifs) et l'accès au temple pour PMR et les commodités sanitaires. La subsidiarité des fonctions entre le Temple et ces deux lieux situés à proximité immédiate est souhaitable.

2.1 OBJECTIFS

2.1.1 FONCTIONNALITÉ

- Avoir un temple fonctionnel, modulable, adapté aux différents usages ;
- Permettre un accès facilité à tous entre le temple et les locaux fonctionnels (accueil, sanitaires et réunion).
- Respect des normes de sécurité ERP 3ème catégorie, électriques, SSI, etc.
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) et autres handicaps ;
- Facilité d'entretien et de rangement du matériel (nettoyage, réparation luminaires, etc.) ;
- Coût de fonctionnement réduit.

2.1.2 QUALITÉ ARCHITECTURALE

- Un temple clair et lumineux : la qualité de l'éclairage en lumière naturelle et du choix des peintures devra être travaillé avec les verrières (vitreaux temporaires);
- Un temple mis en valeur du point de vue patrimonial avec des matériaux nobles;
- Une rénovation respectueuse des enjeux environnementaux : du point de vue énergétique, économie des ressources, matériaux qui devront préserver la qualité de l'air notamment ;
- Un bon confort acoustique ;
- Un bon confort thermique.

2.1.3 IDENTITÉ -VISIBILITÉ

- Ouverture du temple sur la Cité devra être permise par une certaine transparence depuis l'extérieur, notamment à l'entrée du Temple place Perinneti, voire à l'entrée rue Hébert.
- Revoir tous les accès extérieurs pour assurer l'accessibilité PMR et l'attractivité. En particulier le portail d'entrée du Temple doit être revu à ce point de vue.
- Permettre l'affichage intérieur et extérieur d'informations, textes, programmes

2-PROGRAMME FONCTIONNEL

Principaux espaces et capacité d'accueil:

Le temple rénové devra permettre d'accueillir entre 30 et 300 personnes avec un modularité adaptée. Il devra comprendre un accueil ~~coin~~ 'enfants' et un coin 'accueil' chaleureux.

Les annexes, organisées dans le bâtiment actuel, comprendront :

- une salle de 60 places assises à table avec office permettant de réchauffer des repas et faire la vaisselle, la salle Girard-Clot. Elle doit permettre de réaliser des cultes accueillant en hiver jusqu'à 90 personnes. Elle permet la vidéo-projection.
- 1 bureaux de 5 personnes et un de 3 ;
- une petite salle de réunion de 8 personnes ;
- une bibliothèque théologique ;
- des espaces de stockage pour les archives, les tables et les chaises et le matériel sacristie ;
- un local sécurisé de stockage de matériel de sonorisation extérieure ;
- des sanitaires ;
- Des rangements pour les containers de tri des déchets.

Par ailleurs les fonctions suivantes devront être assurées :

- vestiaire musicien-conférenciers, éventuellement en usage mixte avec l'une des petites salles mentionnées ci-dessus ;
- local poubelle ;
- espace pour les photocopieurs ;
- espace de rangement pour les poussettes.

Le tableau ci-dessous présente de manière plus détaillé les objectifs de rénovation de chaque espace, mais devra être repensé en fonction des choix proposés par l'architecte retenu

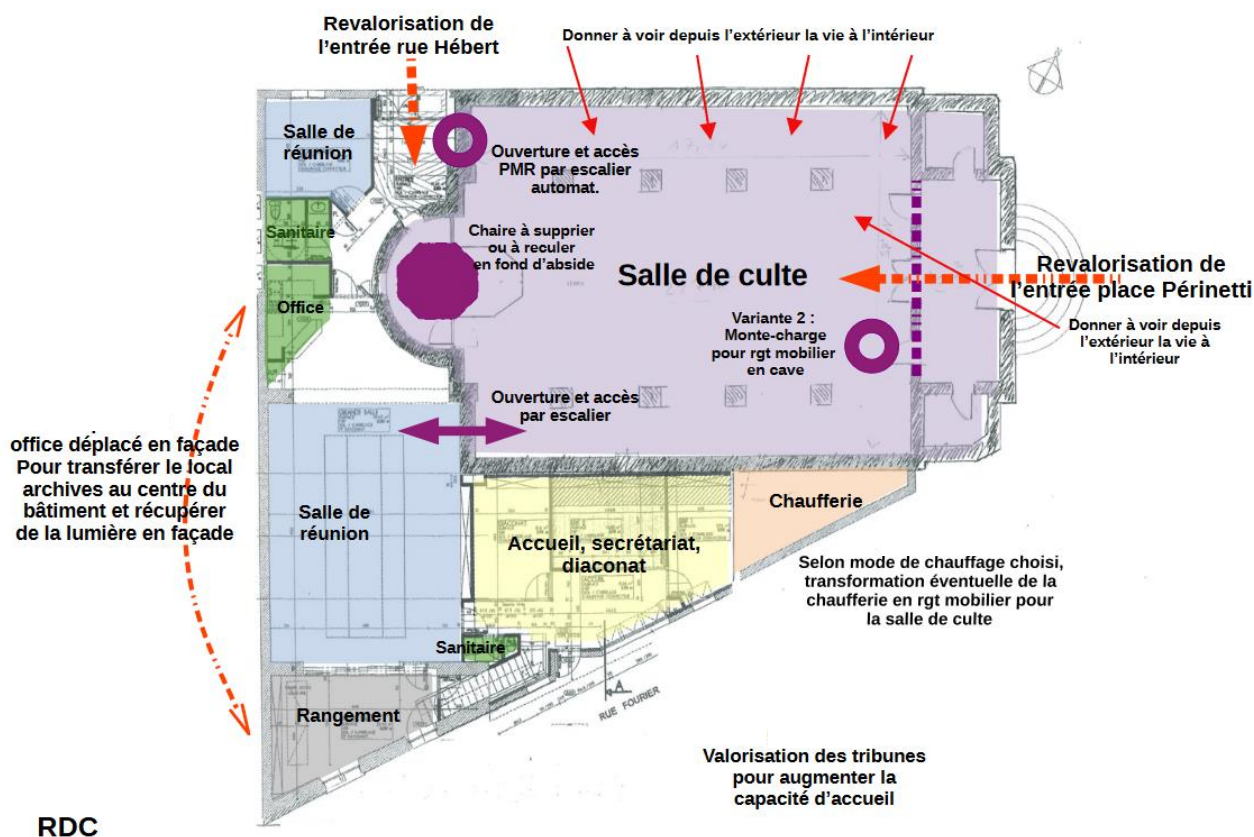
Nature	Surface	Liens LD:lien direct	Équipement actuel	Objectifs
Temple				
Tambour		LD	Présentoirs	Augmenter la transparence entre le tambour et le reste du temple
Nef et sous-tribunes		LD		Optimisation de l'utilisation de l'espace y compris celui de la Chaire, modularité.
Chaire et chœur		LD		Modification/adaptation ou

				déplacement de la chaire actuelle non utilisée dans l'objectif de donner plus d'espace pour les concerts et spectacles.
Tribunes		Escaliers/Éviter ascenseur /	Gradins / Chaises/ limitation à 19 personnes pour des raisons de sécurité	Rendre les tribunes accessibles (escalier aux normes de sécurité) Repenser l'aménagement audio-visuel qui doit être compatible aux diverses utilisations (cultes, culturels). Ecran déroulant depuis le haut du chœur ?
Sacristie	8 m2	LD	Robe pasteurs (es)/Matériel Ste Cène/Table préparation Ste Cène /	La fonction de rangement doit-être préservée mais la sacristie peut être transformée, par exemple en supprimant la paroi en bois et en déplaçant la chaire
Bancs			30 Bancs de 5-7 personnes	Transformer les sièges pour assurer la modularité en fonction de l'usage cultuel/concert/conférence
Sol			Zone circulation cimentée/carrelée/ Plancher sur zone station assise	Adapter le sol à l'acoustique et au confort thermique et à la circulation des PMR
Chauffage	Chaufferie actuelle: 22 m2	Local extérieur à zone publique	Soufflerie bruyante	Solution performante et si possible écologique. Envisager plusieurs scénarios chiffrés (investissement et fonctionnement) et facile d'utilisation
Grande cave				Rendre utile cet espace pour du stockage
Éclairage				Eclairage à travailler pour permettre une ambiance adaptée aux usages. Notamment éclairage naturel de tous les bureaux souhaité. Rénovation des verrières,

				amélioration de leur isolation, étude de vitraux à fonction décorative
Sono/Vidéo			Equipement actuel obsolète	Assurer un équipement adapté à tous handicaps pour mal entendants de qualité. Avoir une visibilité des images projetées de n'importe quelle place (Pb des piliers)
Rangement	8 m2	LD	Local chaufferie actuel à exploiter	A utiliser comme rangement ?
Salles annexes				
Entrée rue Hébert	3 m2	LD temple et salle GC		A valoriser Créer un accès PMR vers le temple ?
Salle rencontre	14 m2	LD hall entrée	Tables et chaises actuelles	A conserver. Zone vestiaire pour concertistes et différents accueils
Salle Girard Clot (G.C.)	90 m2	LD temple et hall entrée	Tables et chaises actuelles/ Ecran numérique / Sono	Etudier une circulation entre l'office et le secrétariat qui serait indépendant de la salle GC
Office	Actuellement 7 m ²	LD salle GC. Approvisionnement facile	Rester sous une puissance 20 KW	A déplacer ? vers la rue Fourier pour bénéficier d'un éclairage naturel et plus vaste en 20m2 . Si possible, assurer un accès indépendant de la salle Girard-Clot.
Arrière salle G.C.	20 m2	LD salle G.C.	Sert de débarras avec placards pour archives	CF ci-dessus
Rangement sous escalier	2 m2	LD arrière salle G.C	Matériel sono divers	Changer de destination
Sanitaires PMR	5 m2	LD salle G.C. Hall d'accès		Inchangé
Pôle administratif Assurer un éclairage naturel de tous les bureaux				
Zone d'accueil	16 m2	LD Secrétariat/ Diaconat		Inchangé
Bureaux des bénévoles du	Actuellement 15+11	LD zone d'accueil	Équipé de placards/ Table/Bureaux/Chaises	Intégrer secrétariat dans bureau des bénévoles

secrétariat	m ²		/PC/Duplicopieur/Téléphone/Box	Maintien du bureau des bénévoles existants et ses placards. Lieu unique de 20m ²
Bureau Diaconat	13 m ²	LD zone d'accueil	Équipé de placards, table/Chaise/Bureau/PC/Téléphone	Inchangé redonner de la lumière naturelle
Sanitaires	3 m ²	LC zone d'accueil		Inchangé
Divers				
Commandes domotiques		Contrôle d'accès Vidéo surveillance		Alarmes ? Commandes chauffage
Équipement audio visuel		Sono / Écrans numériques/		Prévoir une régie sécurisée dans le Temple qui puisse être commune aux cultes et concerts avec différents niveaux d'utilisation et simple à utiliser

La figure ci-dessous présente certains aspects du programme fonctionnel en plan :



3- PROGRAMME TECHNIQUE

Ci-après un certain nombre d'éléments de programme technique :

a. Eclairage

- . Éclairage naturel à conserver et à développer le plus possible
- . Second jour ou éclairage artificiel pour faire ressortir des motifs architecturaux
- . Rechercher une faible consommation électrique
- . Privilégier les détecteurs de mouvements pour des zones de passage/Sanitaires

b. Exigences acoustiques

- . En transmission : conserver le niveau correct d'isolation entre le temple et les salles annexes
- . A l'intérieur du temple :
conserver les qualités appréciés par les concertistes, lorsque le temple est plein ; à vide, l'acoustique présente trop d'écho et mériterait d'être améliorée.
A contrario, mettre en place une sonorisation adaptée pour compenser l'acoustique naturelle de l'édifice.

c. Chauffage -Ventilation

- . Conserver les systèmes actuels des salles annexes.
- . Revoir le système de chauffage du temple pour le rendre efficace : proposer des scénarios de modes de chauffage.
- . Proposer un système de commande (programmation, déclenchement à distance)

d. Confort d'été

Assurer le confort d'été

e. Équipements sanitaires et office

- . Ajouter un sanitaire supplémentaire PMR
- . L'office doit être déplacé pour être agrandi et recevoir de la lumière naturelle
- . Tous les réseaux doivent être facilement accessibles et tringlables

f. Electricité courant faible

- . Vérification et mise aux normes si nécessaire
- . Ajouter des prises dans les bureaux et dans le temple
- . Nombre et emplacement à définir dans les nouveaux espaces créés
- . Nombre et emplacement prises RJ45 (Ethernet) à définir dans tous les locaux y compris le temple
- . Conserver les blocs de sécurité et détection incendie en place et à adapter suivant nouvelles issues

g. Sols

- . Mosaïque existante comment l'adapter la modifier, la rénover ? ~~valoriser et rénover~~
- . Rénover toutes les surfaces plancher
- . Solides et faciles à entretenir et accessibles PMR

h. Murs

- . Valoriser les surfaces en pierre moulée et ciment Vicat (balustres, colonnes, ..)
- . Utiliser des peintures qui n'obèrent pas la qualité acoustique du bâtiment

i. Plafonds

- . Utiliser des peintures qui n'obèrent pas la qualité acoustique du bâtiment
- . Voûtes mises en valeur par éclairage

j. Rangements

- . Voir programme fonctionnel
- . Prévoir un rangement spécifique temple

l. Audio visuel

- . Création d'un coin régie sécurisé (matériel sono, matériel projection, console, ...)
- . Matériel pour transmission en direct
- . Étude sur sonorisation et projection par installateur son/image/lumière

m. Anti-intrusion

- . Sécurisation des accès extérieurs (maintien digicode côté bureaux)
- . Maintien des fermetures « privées » pour les bureaux
- . Contrôle d'accès par vidéosurveillance pour accès côtés Fourier et Hébert

. Rendre possible la fermeture à clé de la communication intérieure salles annexes vers temple dans certaines occasions.

n. Réglementation ERP

- . Maintenir le classement différencié entre Temple (3ème cat.) et salles annexes (5ème cat.)
- . Conséquences sur la porosité entre les 2 établissements

4-ENVELOPPE FINANCIERE

Voir CCAP et AE

5-CALENDRIER DES TRAVAUX

Les travaux ne pourront débuter avant l'assèchement des maçonneries permise par la réfection de la toiture (début 2027 environ selon la mairie). **La durée des travaux ne pourra dépasser 12 mois.**

CONTENU DE LA PRESTATION D'ARCHITECTE

Dans ce qui suit, les différentes missions de l'architecte correspondent en terminologie et en contenu, à celles définies par le décret n° 93-1268 du 29 novembre 1993 relatif aux missions de maîtrise d'œuvre confiées par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé. Le contenu des missions définies ci-après est donc celui défini dans le décret ci-dessus mentionné.

1. TRANCHE FERME : FAISABILITE DES DIFFERENTES PARTIES DU PROGRAMME : MISSIONS DIAGNOSTIC, ESQUISSE et APS

La tranche ferme a pour objectif de développer, sur la base d'un diagnostic et au stade APS une vision globale du programme et d'en chiffrer les différentes parties, afin que le maître d'ouvrage puisse définir plus précisément son programme définitif en fonction du budget disponible.

Il s'agira de donner une vision de moyen terme de la rénovation du temple, qui, en fonction des financements obtenus, pourra être réalisée en plusieurs tranches de travaux.

Le prestataire :

Mission DIA

- Réalisera un diagnostic global du bâtiment en insistant notamment sur les aspects thermique et chauffage, acoustique, électricité, amiante et plomb.

Mission ESQ

- présentera si nécessaire sur la base de ce diagnostic, plusieurs scénarios de la rénovation des différents volumes mentionnés dans le programme provisoire avec l'estimatif du montant des travaux correspondants.
- présentera plusieurs options permettant de satisfaire le programme technique en matière de chauffage, sonorisation, éclairage, acoustique, etc. en chiffrant de la même manière chaque option.
- Présentera une esquisse complète du projet de rénovation après arbitrage du maître d'ouvrage sur les options mentionnées ci-dessus en proposant un phasage des travaux si l'enveloppe financière finale retenue par le maître d'ouvrage ne permet pas de réaliser en une seule phase l'ensemble de la rénovation.

Mission APS

- Développera l'APS sur la base de l'esquisse retenue, affinera le coût des travaux et ajustera si nécessaire l'APS pour rester dans l'enveloppe financière.

Le maître d'œuvre révisera ensuite le programme sur la base de l'APS approuvé.

La définition du projet au stade esquisse nécessitera de tenir compte des prescriptions de la commune de Grenoble, propriétaire du bâtiment. Le prestataire devra pour cela prendre attache avec les services compétents. Le prestataire présentera les différentes options étudiées au groupe de

travail en charge du pilotage du projet de rénovation et travaillera étroitement avec celui-ci dans cette tranche ferme afin d'assister le maître d'ouvrage dans l'affinage de son programme.

Le rendu de cette phase comprendra un rapport de diagnostic, un rapport avec les scénarios et options étudiées, l'esquisse retenue et l'estimatif des différents volumes à rénover, le rapport et plans d'APS ainsi que le programme révisé.

Cette phase comprendra en outre la fourniture de 4 représentations graphiques ou dessins illustrant le projet et qui serviront pour la communication autour du projet.

2. TRANCHE CONDITIONNELLE : MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLETE

Le prestataire engagera ensuite, si la tranche conditionnelle est affermie, une maîtrise d'œuvre complète de l'opération, du stade avant-projet jusqu'à la réception des travaux. Elle comprendra les missions suivantes :

- Avant-projet Définitif (APD)
- Projet (PRO)
- Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- Etudes d'exécution et visa (EXE)
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET)
- Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier (OPC)
- Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception (AOR)

Une mission complémentaire AUT concerne la préparation et l'obtention des autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation des travaux : permis de construire ou déclaration de travaux, autorisation d'occupation temporaire du domaine public si nécessaire, autorisations de voirie, etc.

Il est à noter que le temple est classé au PLUi comme « bâtiment d'intérêt architectural et historique exceptionnel ».

3. PILOTAGE DE LA PRESTATION ET AUTRES INTERVENANTS

Le prestataire disposera d'un interlocuteur principal de la maîtrise d'ouvrage. Il sera par ailleurs en relation fréquente avec le groupe de travail en charge de la rénovation du temple (GT Temple), qui joue le rôle de comité de pilotage et validera les rendus des différentes missions. Notamment, les rendus des missions DIA, ESQ, APS et ACT feront l'objet d'une réunion de présentation au GT Temple.

D'autre part, le temple étant un ERP de 3^e catégorie, un CSPS et un contrôleur technique seront désignés.